

LA CARTOGRAPHIE DES TRAITEMENTS

DANS LES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

AU BENIN



1

Cotonou , juin 2023

INTRODUCTION

2

En application des dispositions des articles 405 et 407 de la loi n° 2017-20 du avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2020-35 du 06 janvier 2021, la mise en conformité des traitements de données personnelles est une obligation.

INTRODUCTION

3

Pour satisfaire à cette exigence, il est indispensable d'établir la cartographie des traitements.

Rappelons deux (02) notions essentielles qui constituent le socle de la cartographie des traitements.

INTRODUCTION

4

Données à caractère personnel

toute information de quelque nature que ce soit et indépendamment de son support, y compris le son et l'image, relative à une personne physique identifiée ou identifiable.

TRAITEMENT

toute opération ou ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés ou non et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que:

1- la collecte	2- l'exploitation
3- l'enregistrement	4-l'organisation
5- la structuration	6-la conservation
7- l'adaptation	8- la modification
9-l'extraction	10- la sauvegarde
11- la copie	12- la consultation
13- l'utilisation	14- la communication par transmission
15- la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition	16- le rapprochement ou l'interconnexion
17- la limitation	18- le cryptage
19- l'effacement ou la destruction	

Etablir la cartographie des traitements revient donc à connaître d'abord l'information qualifiée de **donnée personnelle** ensuite l'opération considérée comme un **traitement** et enfin à maîtriser les trois concepts que sont la cartographie des **compétences**, la cartographie des **données** et la cartographie des **traitements de données personnelles**.

I – LA CARTOGRAPHIE DES COMPETENCES

Il s'agit ici de relever les dispositions législatives réglementaires et autres textes en vertu desquelles les systèmes financiers décentralisés, dans leur mission d'octroi de crédits et de collecte d'épargne sont compétentes pour effectuer le traitement des données personnelles.

RECUEIL DES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES
REGISSANT LES SYSTEMES FINANCIERS
DECENTRALISES DE L'UEMOA

- 1- Loi portant réglementation des systèmes financiers Décentralisés - (*loi n° 2021-14 du 21 mars 2012 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) en République du Bénin*);
- 2- Loi n° 2018-17 du 25 juillet 2018 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en République du Bénin;
- 3- Décret d'application de la loi portant réglementation des systèmes financiers décentralisés;
- 4- Instruction n° 025-02-2009 instituant un référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine;
- 5- Instruction n° 026-02-2009 relative aux conditions de mise en œuvre du plan de comptes prévu par le référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine;

6- Instruction n° 030-02-2009 fixant les modalités d'établissement et de conservation des états financiers des systèmes financiers décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine;

7- Instruction n° 004-06-2010 relative au retrait de la reconnaissance des groupements d'épargne et de crédit en activité dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA);

8- Instruction n° 005-06-2010 déterminant les éléments constitutifs du dossier de demande d'agrément des systèmes financiers décentralisés dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA);

9-¹² Instruction n° 006-06-2010 relative au commissariat aux comptes au sein des systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA);

10- Instruction n° 007-06-2010 relative aux modalités de contrôle et de sanction des systèmes financiers décentralisés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA);

11- Instruction n° 010-08-2010 relative aux règles prudentielles applicables aux systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA);

12- Instruction n° 016-12-2010 relative au financement des immobilisations et des participations par les systèmes financiers décentralisés;

13- Instruction n° 017-12-2010 relative à l'organisation du contrôle interne au sein des systèmes financiers décentralisés;

14- Instruction n° 018-12-2010 relative à l'obligation pour les systèmes financiers décentralisés de produire un rapport annuel;

15- Instruction n° 019-12-2010 relative à la mise en place d'un fonds de sécurité ou de solidarité au sein des réseaux d'institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit;

16- Instruction n° 020-12-2010 relative aux indicateurs périodiques à transmettre par les systèmes financiers décentralisés au Ministre chargé des Finances, à la Banque Centrale et à la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA);

17- Instruction n° 021-12-2010 déterminant la catégorie de systèmes financiers décentralisés autorisée à appliquer la version allégée du référentiel comptable;

18- Décision n° 061-03-2011 relative aux critères d'admissibilité des crédits bancaires octroyés aux systèmes financiers décentralisés en support des refinancements de la BCEAO.

II- LA CARTOGRAPHIE DES DONNEES DANS LES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

La cartographie des données revient à dresser la liste des grands ensembles de données personnelles qui font l'objet de traitement par les structures de microfinances

- 1- Données nominatives et d'état civil
- 2- Données familiales
- 3- Données biométriques
- 4- Données de ressources humaines
- 5- Données médicales.

**CATEGORIE DE
DONNÉES
PERSONNELLE**

**LES DONNÉES PERSONNELLES (données
d'état civil)**

**Données
nominatives
et d'état civil**

nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone(s), @mail ; NIP, CIP, mariage (témoins, professions...) adoption, filiation, décès, nationalité

**CATEGORIE DE
DONNÉES
PERSONNELLE**

18

**LES DONNÉES PERSONNELLES (données
familiales)**

**Données
familiales**

aides sociales, relations familiales et liens de famille, données de patrimoine ; Données de ressources du foyer et d'allocations familiales



CATEGORIE DE DONNES PERSONNELLE S	LES DONNNEES PERSONNELLES (données biométriques)
Données biométriques	empreintes digitales, photo ;



**CATEGORIE
DE DONNES
PERSONNELLE
S**

20

LES DONNNEES PERSONNELLES
(données de ressources humaines)

Données RH

CV, position, ancienneté, statut, absences, certificats médicaux, accidents de travail, sanctions, appartenance syndicale,

**CATEGORIE DE
DONNÉES
PERSONNELLES**

21

**LES DONNÉES PERSONNELLES
(données médicales)**

**Données
médicales**

Groupe sanguin, numéro d'affiliation à la sécurité sociale, informations du dossier médical ;

III- LA CARTOGRAPHIE DES TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES

Nous allons aborder ici, quelques traitements effectués par les
SFD.

Désignation du traitement

Il s'agit du nom donné au traitement

1- Gestion administrative du Personnel

2- Paie et Solde

3- Comptabilité générale

4- Fournisseurs, Prestataires et usagers/clients

5- Marchés publics

Désignation du traitement

Il s'agit du nom donné au traitement

6- Recouvrement

7- Informations, services et téléservices aux usagers/clients

8- Archives et documentations

9- Systèmes de vidéosurveillance

10- STATISTIQUES GENERALES :

a -Exploitation d'un fichier d'adresses

25
**catégorie de données
personnelles traitées**

**Il s'agit des informations, des données
personnelles collectées et/ou traitées**

finalités

Il s'agit de l'objectif poursuivi, lequel doit être
clair, licite, et légitime

acteurs(s) interne(s)

Il s'agit des agents de la structure de
microfinance qui interviennent dans la chaîne
de traitement des données personnelles

co-traitant(s)

Il s'agit des personnes qui ne sont pas des
agents de la structure mais qui effectuent au
profit de celle-ci des prestations qui impliquent

Transfert de données

Certaines données personnelles traitées par les acteurs internes à la structure sont-elles communiquées à l'étranger, en dehors de l'espace CEDEAO, on parle de transfert de données

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
27 1	Gestion administrative du Personnel	Nom et prénoms, date et lieu de naissance, acte de naissance, pièce d'identité, nationalité, contact téléphonique, Photo d'identité, e-mail, numéro de compte, date de prise de service, situation matrimoniale, acte d'avancement.	Gestion du dossier professionnel des employés; Réalisation d'états statistiques ou de listes d'employés pour répondre à des besoins de gestion administrative ; Gestion des annuaires internes et des organigrammes; Gestion des dotations individuelles en fournitures, équipements ;	Le service ressource humaine			

N°	28 Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
	Gestion administrative du Personnel		<p>Le contrôle des accès à l'entrée et dans les locaux et sites de l'administration faisant l'objet d'une restriction de circulation.</p> <p>La gestion des horaires et des temps de présence.</p> <p>Gestion de l'action syndicale et des élections professionnelles ;</p> <p>Gestion de l'action sociale et culturelle directement mise en oeuvre par l'employeur.</p>				

N° 29	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous- traitant(s)	Communicati on des données	Transfert
2	Paie et Solde	Identité Situation familiale (situation matrimoniale, enfants à charge..) Vie professionnelle (Grade, echelon, statut, position administrative congés..)	Calcul des rémunérations et de leurs accessoires ; Déclaration des revenus dans le cadre de la procédure de transfert de données sociales et fiscales ; calcul des assiettes et des cotisations de toute nature donnant lieu à retenues, en matière de régimes obligatoires, complémentaires et volontaires de couverture sociale et de retraite ;	Ordonnateu rs et agents gestionnaire s des personnels concernés ;		Organismes et institutions pour le compte desquelles sont calculés les cotisations, retenues et versements ;	

N°30	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
	Paie et Solde	Situation économique et financière (éléments de rémunérations, cotisations, retenues)	calcul du montant des versements adressés à des organismes sociaux; remboursement de prêts ou d'avances sur traitement ; calcul de retenues du fait d'opposition sur le traitement.			Organismes bancaires et financiers assurant la tenue des comptes personnels des agents concernés par le traitement ;	

N°	31 Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
3	Comptabilité générale	Nom et prénom ; adresse ; domiciliations bancaires ; renseignements sur la nature des opérations effectuées.	La comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires qui peuvent être rattachée la représentation et les fluctuations du patrimoine de l'organisme public ou privé et la constatation de sa situation financière ;	Services Comptables et organismes habilités à recevoir les données en vertu des règles de comptabilité.		DGB DGI	

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
33 4	Fournisseurs, Prestataires et usagers	les commandes et les factures, articles, produits, services faisant l'objet de la commande et de la facture, quantité, prix, numéro, date et montant de la commande et de la facture, échéance de la facture, conditions de livraison, paiement, conditions et modalités de règlement (moyen de paiement, références bancaires ou postales, remises, acomptes, ristournes), conditions de crédit, durée, impayés, avoirs, reçus, retenues ou oppositions.	<ul style="list-style-type: none"> établir des statistiques financières et de chiffre d'affaires par fournisseur ; fournir des sélections de fournisseurs pour les besoins de l'entreprise ou de l'organisme ; <p>entretenir une documentation sur les fournisseurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> les personnes chargées du contrôle (commissaire aux comptes, experts-comptables, service chargé des procédures internes de contrôle) ; 	les organismes financiers teneurs des comptes mouvements.	Les organismes publics, exclusivement pour répondre aux obligations légales;	

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
34	5 Marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> Noms, prénoms, adresse professionnelle, fonctions, numéro de téléphone, numéro de télécopie, adresse de courrier électronique, certificat électronique et éléments de signature électronique de la ou des personne(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Publication, transmission et mise à disposition par voie électronique des documents relatifs aux offres de marchés publics réalisées par les organismes publics soumis au code des marchés publics ; 	Personnes habilitées chargées de la gestion de marchés publics (PRMP, COE, CCMP) ;			

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
5	35 Marchés publics	<p>qui, au sein de l'organisme public, sont chargées du suivi de la procédure de passation du marché public ;</p> <ul style="list-style-type: none"> noms, prénoms, adresse professionnelle, fonctions, numéro de téléphone, numéro de télécopie, adresse de courrier électronique et, le cas échéant, certificat électronique et éléments de signature électronique de la ou des personne(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue d'un journal des événements pouvant contenir notamment : la mention de la mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence, du règlement de consultation, du dossier de consultation des entreprises et des modifications qui ont pu y être apportées, de la liste des personnes ayant téléchargé les documents, 	<p>personnes morales de droit privé ou de droit public ou personnes privées auxquelles sont destinées ces offres, à l'exclusion des données relatives aux autres personnes répondant à des offres de marchés publics ;</p> <p>organismes publics, exclusivement</p>			

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
36	5 Marchés publics	<p>répondant à une offre de marché public ;</p> <p>documents nécessaires à la procédure de passation des marchés publics : avis d'appel public à la concurrence, dossier de consultation des entreprises, règlement de consultation, réponses faites à ces offres par les candidats ainsi que les pièces justificatives qui y sont attachées</p>	<ul style="list-style-type: none"> la mention de tous les échanges d'information intervenus avec ces personnes, les références des candidatures et des offres reçues ; <p>Gestion de manière sécurisée des candidatures, des offres, des notifications et des courriers nécessaires à la passation d'un marché public.</p>	<p>personnes morales de droit privé ou de droit public ou personnes privées auxquelles sont destinées ces offres, à l'exclusion des données relatives aux autres personnes répondant à des offres de marchés publics ;</p> <p>organismes publics, exclusivement</p>			

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
6	37 Recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> • Identité: nom, nom marital, prénoms, adresse, numéro de téléphone, nationalité, identifiant, • nom de la personne physique ou morale chargée d'effectuer le paiement ; • données objectives permettant d'établir les montants dus (tarification applicable, justification de réduction de tarif, numéro de taxe professionnelle, 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir les factures ou les titres de recettes pour les services concernés 	Personnes concernées par les mises en recouvrement ; Agents des SFD	Les personnes chargées de traiter les données en raison de leurs fonctions...	Destinataires habilités par les textes -	

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
38	6 Recouvrement	activité concernée, numéro d'inscription au registre du commerce, date du contrat, ...)	<ul style="list-style-type: none"> établir les pièces comptables pour la mise en recouvrement et la production des quittances des sommes dues ; gérer les comptes des personnes concernées.	Supérieurs hiérarchiques des personnels de ces services ; Services du comptable et des établissements bancaires, financiers Services de l'Etat habilités à exercer une tutelle ou un contrôle ;	Les personnes chargées de traiter les données en raison de leurs fonctions (commissaires aux comptes, ...) ;		

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
39 7	Informations, services et téléservices aux usagers	<ul style="list-style-type: none"> Usagers/clients du SFD, identité, coordonnées, objet de la demande, date et numéro de la demande, réponse apportée, date de réponse, historique des demandes de l'utilisateur, statistiques. 	<p>Informier les usagers des services offerts, consulter les citoyens sur des projets, accueillir les nouveaux arrivants, réaliser des enquêtes...</p> <p>Traitements de données personnelles mis en œuvre à des fins d'information et de communication externe. Exemples : sites internet institutionnels et aux fichiers de contacts. Elle exclut toute utilisation commerciale ou politique des données traitées.</p>	<p>Les agents du SFD en charge des réponses aux usagers ; - leur hiérarchie (statistiques ; si besoin, données relatives à une requête particulière) ; - les requérants.</p>			

N° 42	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
7	Informations et services et téléservices aux usagers	généralisés par le système et permettant à l'administré d'établir des liens avec ses différents comptes, etc.) ;	Relations avec les usagers : relation des usagers avec les services ; exercice des droits " Informatique et Libertés " (demande d'information, d'accès, de rectification, suppression, etc.).	Les agents de la collectivité en charge des réponses aux usagers ; - leur hiérarchie (statistiques ; si besoin, données relatives à une requête particulière) ; - les requérants.			

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
8	43 Archives et documentations	<p>Données relatives à l'identité civile de la personne concernée : nom de famille, nom d'usage, prénoms, surnom, alias, pseudonyme ;</p> <p>Données relatives à sa naissance : date et lieu de naissance ;</p> <p>Données relatives à la nationalité (acquisition, perte, naturalisation, ...) ;</p> <p>Données relatives à son décès : date et lieu du décès ;</p> <p>Données relatives à ses unions et désunions : date et lieu du mariage, du divorce;</p> <p>Données relatives à sa filiation biologique ou adoptive : noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents, conséquence/portée de la filiation ;</p> <p>toutes autres données relatives aux mentions marginales de l'état civil;</p>	<p>Communication et publication de documents d'archives :</p> <ul style="list-style-type: none"> soit à des fins historiques, scientifiques ou statistiques <p>soit à des fins de diffusion ou de recherches.</p>	Services techniques		<p>Les personnes menant des recherches historiques, y compris à titre personnel et familial, scientifiques ou statistiques</p> <p>Autres organismes publics et institutions statistiques,...</p>	

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
9	Systèmes de vidéosurveillance	Images, Vidéos et sons, géolocalisation,	Protection des bâtiments, des biens et des personnes	Service interne du SFD			

STATISTIQUES GENERALES

45

N°	Désignation du traitement	Catégories de données personnelles traitées	Finalité(s)	Acteur(s) Interne(s)	Sous-traitant(s)	Communication des données	Transfert
	Exploitation d'un fichier d'adresses	Identité, situation familiale, situation économique et financière, consommation d'autres biens et services ;	Information ou communication interne ou externe	Les services responsables du suivi clientèle			

CONCLUSION

Comme vous venez de le constater, sans établissement de la cartographie du traitement des données, il ne peut point y avoir mise en conformité, respect des droits des personnes concernées et respect des obligations que le code du numérique met à la charge des responsables de traitement.

La cartographie permet également une réponse rapide, simple et efficace à toute autorité, tout requérant qui souhaite s'informer sur les catégories de données personnelles dont le traitement relève des compétences de la structure concernée.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION